

Animation - Demande #428

Proposer aux créateurs des groupes April Facebook de mettre un lien vers notre position concernant les réseaux sociaux dont Facebook

03/03/2011 17:11 - Frédéric Couchet

Statut:	Résolu	Début:	03/03/2011
Priorité:	Normale	Echéance:	
Assigné à:	François Poulain	% réalisé:	0%
Catégorie:		Temps estimé:	0.00 heure
Version cible:		Temps passé:	0.00 heure
Description			
- lister les groupes April Facebook - améliorer la lisibilité de la page http://www.april.org/fr/presence-de-lapril-sur-les-reseaux-sociaux pour répondre à la principale question que se pose les visiteurs : pourquoi on n'est pas officiellement sur Facebook - vérifier sur chacun des groupes si le lien est présent : http://www.april.org/fr/presence-de-lapril-sur-les-reseaux-sociaux - si non, contacter le responsable du groupe			

Historique

#1 - 03/03/2011 17:25 - Frédéric Couchet

<http://www.facebook.com/group.php?sid=a536f9fd384cca96c868f12cb59996a4&gid=35160119844&ref=search>
(977 membres, lien ok)

#2 - 28/03/2011 17:20 - François Poulain

- Assigné à mis à François Poulain

François prends le A pour rendre plus lisible la position de l'April sur les réseaux sociaux.

#3 - 26/04/2011 12:09 - Tanguy Morlier

[] Essayer de trouver un adhérent motivé par ce petite projet

#4 - 29/04/2011 18:33 - François Poulain

La page de l'April est là : <http://www.april.org/fr/presence-de-lapril-sur-les-reseaux-sociaux>

J'ai mis son contenu sur un pad, pour évolution : <https://quadpad.lqdn.fr/position-april-sur-reseaux-sociaux>

#5 - 02/05/2011 11:36 - François Poulain

La version 0.9 de la page :

Présence de l'April sur les réseaux sociaux

La question qui se pose souvent est « Pourquoi l'April n'est elle pas sur Facebook ? » La réponse est que si Facebook offre des opportunités de mises en relation inédites jusqu'alors, les pratiques de cette entreprise en terme de vie privée ne paraissent pas compatibles avec les objectifs de l'April. En particulier, Facebook exerce un contrôle de censure et une appropriation des données des utilisateurs que nous ne souhaitons pas cautionner en participant à leur réseau. Cette entreprise pose également d'autres problèmes qui devraient interpeller les citoyens, voir par exemple les détails sur Wikipédia.

Présence officielle

L'association April communique via différents « réseaux sociaux », entendus comme des « ensemble d'entités sociales telles que des individus ou des organisations sociales reliées entre elles par des liens créés lors des interactions sociales » (source Wikipédia). Il s'agit notamment :

- des listes de diffusion/discussion (dont les lettres d'information interne et externe, les groupes de travail, la liste principale) ;
- de la messagerie instantanée par IRC ou par Jabber/XMPP ;
- des plateformes de micro-blogging (Identi.ca, Twitter).

Découvrez ces différents services sur la page « Rester informé des actions de l'association April ».

Présence officieuse

Il peut par ailleurs exister d'autres réseaux sociaux sur lesquels des adhérents se sont regroupés en tant qu'aprilien. Ces groupes ne sont pas liés à partir du site April et il ne s'agit pas de groupes officiels de l'association, au sens où ils ne sont pas gérés ni animés par l'association.

Il existe par exemple un groupe April sur les réseaux sociaux professionnels LinkedIn et Viadeo, plusieurs groupes April sur Facebook, etc. Ces groupes ont été créés par des Apriliens, dans un but de promotion, mais ne sont pas gérés par l'association.

Aussi, si un adhérent souhaite connaître notre position sur tel ou tel réseau social, ou bien s'il souhaite « officialiser » un groupe lié à l'association sur un réseau social donné, il lui suffit de nous contacter.

Pourquoi le choix de certains réseaux et pas d'autres ?

L'April évalue l'intérêt d'être présent sur tel ou tel réseau social en fonction de plusieurs critères :

- l'utilité de maintenir et d'animer un réseau supplémentaire : diffusion d'information, animation et extension de la communauté des membres et soutiens de l'April, etc. ;
- l'éthique du service : problématiques liées à la protection de la vie privée, à la confidentialité, à la liberté d'expression, etc. ;
- les libertés : plate-forme en logiciel libre, interopérabilité des services, portabilité des données, etc. ;
- la capacité à les animer : c'est-à-dire l'opportunité de trouver des personnes ayant du temps et l'envie d'animer ces réseaux dans la durée.

Bien sûr, il s'agit ici de l'intérêt pour l'April, en tant qu'association, de faire le choix d'être sur certains réseaux. À titre individuel, chacun est bien évidemment libre de choisir sur quels réseaux sociaux il souhaite être présent. L'April essaie néanmoins de donner quelques informations utiles pour permettre de faire son choix en connaissance de cause.

#6 - 02/05/2011 15:08 - Philippe Pary

Il y a deux choses à propos de l'April sur Facebook :

Un groupe, géré par Philippe (<http://www.facebook.com/#!/group.php?gid=35160119844>)

Il compte 966 membres au 2 mai 2011, c'est un chiffre stable sur un an. Le groupe est maintenu mort, seules quelques publications ont lieu une fois tous les mois ou tous les deux mois. La description du groupe contient un lien appelant à consulter la position de l'April sur les réseaux sociaux. Historiquement, ce groupe avait été créé par Guillaume Guérin (membre de l'April) et il était actif. Philippe a convaincu Guillaume de laisser tomber l'animation du groupe, Guillaume a passé Philippe en co-administrateur du groupe.

Une page créée par Facebook et non-modifiable (http://www.facebook.com/#!/april.org?sk=app_7146470109). Elle contient une section sur les positions de l'April et notamment la position sur les réseaux sociaux. Elle compte 293 « J'aime » (forme d'adhésion au groupe) au 2 mai 2011. Cette page se contente de republier le flux RSS de l'April.

#7 - 06/05/2011 20:26 - François Poulain

- Statut changé de Nouveau à En cours de traitement

#8 - 20/05/2011 16:21 - François Poulain

- Statut changé de En cours de traitement à Résolu

Le contenu a été migré du pad au drupal : <http://www.april.org/presence-de-lapril-sur-les-reseaux-sociaux>

#9 - 17/10/2015 16:15 - Magali Garnero

pour la page April...

Elle a été créée par pafounette (Nathanaëlle Mounié)

Bookynette en a les droits depuis 17/10/2015

pas besoin d'identifiant ni de mdp.. faut juste avoir un compte et être popupé par Nathanaëlle